

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Lo sondzo a Corallion  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206960>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LO SONDZO A CORALLION

Lo premi iadzo que Coraillon ètâi vegnâi pè Lozena, vo sède pas cein que l'avâi lo pllie ebaya? N'è pas de vère lè balle carâie. Sè desâi que ti clliau z'ottò ne valaient pas pi pette, du que n'avant min d'ètrâbllio. Lè pont lâi fasant verfi la tita: l'ètâi trau hiaut. La cathédrala, n'avant pas pi z'u l'accouet de lâi betâ on pû (coq) su la pequa. Lè courti de Monbènon n'avant pas pi onna truffia. Einfin quie, crètiqâve tot. Et tot parâi, lâi a oquie que l'avâi pardieu bin intéressâ: l'ètâi que, dein lè cabaret, na pas fière su la trâbllia, avoué la botoillo po redemandâ, lâi avâi rein qu'à pèsâ dessus on petit boton qu'on lâi dit la *sonnette électrique*: on ouîâi adan guelenâ et pu vaicè la carbatière que demandâve que fallâi. On desâi adan: Quartetta! âo bin: onna chopâ! et pu, hardi! on vo z'apportâve cein riche-raque. Po payî, l'ètâi lo mîmo affère, on pèsâve dessus lo boton.

Vo garanto que cein l'avâi amusâ, clli Coraillon, et tellameint intrigâ qu'à tot momeint l'ètâi aprî clli boton que buffâve. Bèvessâi rein que po pouâi guelenâ, tant que, ma fâi, s'è quasû trovâ sou quand l'a faliu modâ po l'ottò. Quand lâi è arrevâ, sè cutse dein son lhi, dè coude sa vilhie et commence à ronfliâ, à fère crenâ lo pâilo.

Et quin biau sondzo fasâi: Le rêvâve que l'ètâi dein clli cabaret que vo dio, et que lâi avâi clli *sonnette électrique*. Et pèsâve dessus lo boton po fère à veni dâi quartette... et pu po payî... et pu po redemandâ, et dinse tot lo temps, que l'èin ètâi tot benhirâo.

Lo leindèman matin ie fâ dinse à sa fenna:

— Eh! vâi-to, Marion, i'è vu on tant galé affère hier la vèprâ, qu'on lâi dit la *sonnette électrique*, que lâi è rêvâ aprî sta né. L'è on affère qu'on pâise dessus et pu on vo baille cein que vo demandâ.

— La *sonnette électrique*! que lâi repond la fenna, l'einlèvâ avoué ton électrique. L'è dan por cein que te mè pèsâve tota la né su lo bourrilion et que ti lè coup te desâi: « Apportez-voi trois décis! »

MARC A LOUIS.

## LA FIANCÉE DE JEAN-DANIEL

(Fin.)

Il était bien un peu fou et tous les Grufet le furent avec lui, ce certain soir où la lettre d'Allemagne arriva. Jean-Daniel s'ouvrit alors aux siens, expliqua, donna la lettre à lire à la mère, au père, à la sœur. La demoiselle, Theodelinda von Hagelbach, après mûres réflexions, acceptait le bonheur qu'on lui offrait, consentait à devenir M<sup>me</sup> Jean-Daniel Grufet, autorisait son « beau soldat, son chevalier » à la nommer sa fiancée. Elle adorait les joies simples, la campagne, elle brûlait du désir de voir son fiancé. Ce serait avec joie qu'elle lui apporterait sa fortune.

En même temps, elle annonçait qu'elle se décidait à faire le voyage de Suisse et qu'elle arriverait en gare de Lausanne le 15 mai. Il lui tardait de voir celui qu'elle avait adoré dès le premier coup d'œil jeté sur son « image »; elle serait aux anges de connaître « le bon papa Grufet, la chère maman, l'intéressant frère et les charmantes sœurs ».

Qu'on juge de l'émoi de la famille! C'était si imprévu, si subit! M<sup>lle</sup> de Hagelbach! Ne tombait-on pas des nues? De la noblesse! Trois cent mille marks de dot! La sœur de Jean-Daniel, la Félise, se demanda un instant si tout cela n'était pas une farce! Elle se le demanda un instant seulement, puis elle se laissa emporter par le torrent de la joie délirante. On décida de n'en rien dire « à cause des langues » et l'on écrivit sans tarder l'incroyable nouvelle à la sœur en place à Genève, l'Augusta.

L'Augusta avait sans doute acquis à Genève un certain sens de la vie, car elle répondit que tout cela ne lui disait rien de bon, qu'il fallait s'en méfier, que Jean-Daniel était un benêt de s'être laissé prendre. On était trop délirant pour écouter la plainte de cette conseillère de malheur au milieu de ce concert de voix enchanteresses. L'Augusta était bécasse ou plutôt jalouse, voilà tout! Sa lettre fut jetée au feu.

Naturellement, pour honorer une personne de ce calibre, on se mit en frais. Le père Grufet, pour faire figure devant sa future belle-fille, acheta deux complets et se pourvut de chemises neuves. La mère et la fille arrondirent leur garde-robe, le frère Louis en fit autant. On fit d'énormes emplettes de provisions de bouche, on retapa le mobilier, on rempluma la vaisselle et ceci et cela. Quant à Jean-Daniel, il ne resta pas en arrière en fait de vêtements, car il s'agissait de plaire, d'avoir bonne façon. Il se fit rembourser, par la Banque cantonale, avant l'échéance et moyennant commission, le certificat de dépôt de trois mille francs au quatre pour cent! Qu'était cette bagatelle en regard des trois cent mille marks qui allaient glisser dans sa poche?

Au jour dit, la fiancée de l'artilleur arriva. On lui fit fête. Elle était charmante, délicate, tout à fait distinguée, blonde et fine. L'annonce du journal lui donnait 25 ans, mais la mère Grufet se demanda si ce n'était pas là une faute d'impression. Cela avait peu d'importance! L'illusion était absolue! La future M<sup>me</sup> Jean-Daniel se montra d'une expansion débordante. Elle étouffa sur son cœur tous les Grufet, y compris son artilleur, fou de joie.

Il ne lui fallut que quelques heures pour mettre à l'envers toutes les cervelles de la maison. Ce furent des liesses, des bombances. On écrivit à l'Augusta qu'elle était folle et qu'elle devait venir faire la connaissance de la « divine » Theodelinda, la joie, le suprême orgueil de la famille. Cette sotte créature se consumait de jalousie, car elle ne répondit rien et ne vint pas.

Jean-Daniel nageait dans la félicité. Il fit une « partie » à Lausanne avec son trésor et lui acheta un bracelet d'or de quatre cents francs. M<sup>lle</sup> von Hagelbach devenait chaque jour plus délicate et la tête de son fiancé tournait comme un moulinet. Les voisins riaient bien un peu, mais c'était sans doute par jalousie.

— Mon bien-aimé! répétait la fiancée, nous devons régler nos affaires. Nous irons demain chez le bourgmestre!

C'était ainsi qu'elle désignait l'officier de l'état civil.

Mais le lendemain se présentait une distraction et l'on renvoyait, tout en riant. En attendant la dépense allait bon train chez les Grufet. On s'endettait, mais une fortune ne devait-elle pas entrer dans la famille?

Un après-midi, comme l'on prenait le train pour Lausanne, la fiancée de Jean-Daniel tira de son sac un pli ouvert. De ce pli elle sortit un chèque d'une valeur de 15,000 marks, sur la Banque Fédérale. Jean-Daniel considéra ce genre de papier qu'il n'avait jamais vu, et se sentit pénétré d'un saint respect.

— C'est le premier d'une longue série! dit-elle. C'est à moi comme à vous! Nous placerons tout en Suisse!

Ebloui, l'artilleur rendit le papier à son adorée. A Lausanne, on flâna, puis on se rendit à la crèmerie. On avait décidé d'aller le lendemain à Genève. De gâteaux en tasses de thé, les minutes filèrent.

— Horreur! dit soudain la demoiselle. Comment se présenter au guichet de la Banque? L'heure est passée!

En effet, les guichets étaient clos.

— Puisque nous allons demain à Genève, ma chérie, dit Jean-Daniel, vous toucherez votre chèque là-bas.

— C'est juste!

On sortit. M<sup>lle</sup> de Hagelbach avait l'air préoccupé.

— Qu'avez-vous, mon amour? demanda le fiancé.

— Je suis contrariée de n'avoir pu toucher mon chèque! Je devrai repartir pour l'Allemagne pour mes derniers arrangements et je ne viendrai plus à Lausanne! Je dois régler aujourd'hui une facture, une commande, dans ce grand magasin de nouveautés!

— Votre facture est-elle élevée?

— Douze cents francs!

Jean-Daniel avait encore cette somme sur lui. Il la remit glorieusement à sa fiancée.

— Une dette! dit-elle-ci avec un sourire enchanteur. Je vous rembourserai demain à Genève!

Elle entra dans le grand magasin. L'artilleur attendait au dehors. Elle revient radieuse, ayant, disait-elle payé sa dette.

On rentra, soupa, on se coucha de bonne heure, afin d'être frais et dispos pour Genève. L'artilleur voyait constamment flotter devant ses yeux le chèque fatidique.

Au matin, chacun poussa un cri de surprise.

La « fiancée » avait disparu.

Elle avait quitté le logis pendant la nuit. Elle était habile, fine, elle ne laissait pas de traces, sinon dans les finances des Grufet, dans celles de Jean-Daniel dont elle emportait les douze cents francs. On sut qu'elle n'avait acheté qu'un mètre de ruban à cinq sous dans le magasin de nouveautés. Elle avait négligé de rendre le bracelet d'or offert par le pauvre diable d'artilleur.

On pleura, on maudit. On avait été dupé. Jean-Daniel entra dans une colère folle. Il écrivit. On ne lui répondit rien. Il chargea un avocat de son affaire, lui recommandant la discrétion. On ne répondit rien à l'avocat, tout demeura inutile, démarches et menaces.

Jean-Daniel, honteux, mortifié, étouffa lui-même le poulet dans l'œuf en abandonnant toute poursuite, toute recherche, en prenant son parti de cette mésaventure.

Toujours est-il que la demoiselle avait fait une bonne affaire. Elle n'avait déboursé que ses frais de voyage. Traitée comme une princesse pendant quinze jours, faisant des « parties de plaisir » aux frais de son « fiancé », elle y avait de plus gagné un bijou de prix et douze cents francs tout ronds.

C'était assez coquet.

A. V.

Eh bien, que fait-on? — Jean-Daniel est, de sa nature, un fainéant; il ne se presse pas de planter ses pommes de terre, par rapport, dit-il, à la comète. Sa femme, superstitieuse, se désole.

Chaque nuit on se relève à minuit pour consulter le ciel.

Poison de Comète, disait Jean-Daniel à sa femme: Vudré savai se fau muri ou bin se fau planta les truffes.

Kursaal. — Cette semaine, le programme sera aussi bon que celui de la semaine dernière. Nouvelle pièce, nouvelles chansons, nouvelles vues au Cinéma, et nouvelles attractions. Il fait bon, grâce au nouveau système de ventilation, dans la salle du Kursaal, par les soirées les plus lourdes, et cette particularité est très appréciée. C'est visible, puisqu'on vient par n'importe quel temps applaudir de jolis spectacles.

Pudding à la Sultane. — Délayez un peu moins de 4 cuillerées de Maïzena dans un litre de lait. Faites bouillir pendant 8 minutes en tournant vivement. Ajouter 2 œufs bien battus, 3 grandes cuillerées de sucre et des raisins sultanes suivant goût; versez le mélange dans un récipient plat et laissez-le rouscir au four.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.